Rôle d'un juge

Qu'est-ce qu'un JUGE ?

Les juges sont des **personnes indispensables** en gymnastique.

Leur rôle est d'évaluer les performances techniques et artistiques de chaque gymnaste en compétition en toute impartialité, et consiste à mettre une valeur à un mouvement.

Un juge peut être spécialisé ou être plus généraliste. Toutefois, en compétition, il ne sera affecté qu'à un seul agrès.

Être juge, c'est aussi :

- **permettre aux gymnastes de participer aux compétitions**.

Il faut par exemple savoir que **le nombre de gymnastes pouvant être engagés en compétition dépend du nombre de juges** qui seront présents et affectés aux agrès lors de la manifestation en question.

- **participer à la vie du club**,
- **faire la connaissance d'autres juges**, et échanger avec d'autres clubs,
- **participer à des moments de convivialité** lors des compétitions et lors des formations,

Qui peut devenir juge ?

- Tous les parents d'une gymnaste et ayant envie de s'impliquer dans ce sport pour mieux suivre son enfant,
- Toutes les personnes complètement novices,
- Toutes les gymnastes à partir de l'année de leur 15 ans.

Comment devenir juge ?

Vous pouvez vous faire connaître :

- auprès des entraîneurs,
- auprès des dirigeantes du club : Corinne PELISSIER au 06 79 98 48 96 ou Brigitte BONNEFOND au 06 26 59 97 09

NE TARDEZ PAS, LA FORMATION COMMENCE MAINTENANT !